

24 mai 2011

Présidence : Monsieur Olivier DELAPORTE, Maire

Etaient présents :

Mme DUCHESNE, M. SOUDRY, M. BARATON, Mme MAIGNE, M. BILDORFF, Mme NAPOLY, M. TURCK, M. TEYSSIER (*Adjoint au Maire*), Mme ROGER, M. GUILLAUME, Mme BARBARO, M. GIBLAIN, M. FRANQUET, M. SCHNELL, Mme GRELU, M. BRILLANT, Mme LABORDE, M. FORGET, Mme MARADEIX (sauf point 21), Mme BOULANGEAT, Mme DARRAS, M. LEFEBURE, Mme TRINIAC, Mme OJEDA-COLLET, M. DUFOUR, M. DELCOURT, Mme RAUNET (à partir du point 4) (*Conseillers Municipaux*).

Absents et excusés : Mme d'ESTEVE Mme AUGERE (Maire-Adjoint), M. FERRET, Mme DECKERT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET (jusqu'au point 3 inclus), M. BLANCHARD, M. CHAUMONT (conseillers municipaux).

Procurations :

Mme d'ESTEVE		Mme DUCHESNE
Mme AUGERE	à	Mme NAPOLY
M. FERRET	à	M. GUILLAUME
Mme DELAIGUE	à	M. DELCOURT
M. CHAUMONT	à	Mme RAUNET

Secrétaire de séance : Mme LABORDE (*conseillère municipale*)

*

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

1. Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2011.

A l'UNANIMITE de membres présents et représentés: 31 voix

AFFAIRES GENERALES

2. Décide de modifier le tableau des effectifs au 1^{er} juin 2011.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 31 voix

AFFAIRES FINANCIERES

3. Sous la présidence de Madame DUCHESNE,

Approuve le compte administratif 2010 de la Ville,

Affecte partiellement le résultat de la section de fonctionnement pour permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement à hauteur de 2.884.279,56 euros.

A la MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 29

Contre: 2 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE

4. Sous la présidence de Madame DUCHESNE,

Approuve le compte administratif 2010 du service de l'assainissement,

Procède à l'affectation à hauteur de 35.174,26 euros du résultat de la section de fonctionnement au bénéfice de la section d'investissement.

A la MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 29

Contre : 4 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. CHAUMONT

5. Dans le cadre du compte de gestion 2010 de la ville présenté par le Receveur Municipal :

- arrête sauf règlement par l'autorité compétente, les résultats et totaux des différentes sections budgétaires et budget annexé,
- prend acte de la comptabilité des valeurs inactives,
- déclare que le compte de gestion dressé pour l'année 2010 par le Receveur n'appelle aucune observation ni réserve.

A LA MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 29

Abstentions : 4 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. CHAUMONT

6. Dans le cadre du compte de gestion 2010 du service assainissement présenté par le Receveur Municipal :

- arrête sauf règlement par l'autorité compétente, les résultats et totaux des différentes sections budgétaires et budget annexé,
- prend acte de la comptabilité des valeurs inactives,
- déclare que le compte de gestion dressé pour l'année 2010 par le Receveur n'appelle aucune observation ni réserve.

A LA MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 29

Abstentions : 4 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. CHAUMONT

7. Procède aux inscriptions budgétaires nécessaires dans le cadre de la décision modificative n°1 de l'exercice 2011 de la ville, qui s'élève à un montant global de 11.637.553,81 € Afin de permettre l'équilibre des deux sections, il y a lieu de procéder à un virement de la section de fonctionnement au bénéfice de la section d'investissement à hauteur de 2.634.000,00 €

A LA MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 29

Contre : 4 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. CHAUMONT

8. Procède aux inscriptions budgétaires nécessaires dans le cadre de la décision modificative n°1 du service de l'assainissement, qui s'élève à un montant global de 565.456,29 €

A LA MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 29

Contre : 4 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. CHAUMONT

9. Accorde au Receveur Municipal l'indemnité de conseil, pour une prestation globale d'assistance et de conseil, se résumant ainsi :

- indemnité brute de conseil : 3.803,06 €
- charges sociales : 304,24 €
- soit une indemnité nette : 3.498,82 €

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

10. Admet en non valeur les sommes proposées par Monsieur le Trésorier Principal s'élevant à 30.112,37 euros.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

11. Approuve le nouveau service du SIGEIF proposant de centraliser la perception de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité en lieu et place de la commune à compter du 1^{er} janvier 2012.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

12. Décide, dans le cadre du marché d'entretien des bâtiments communaux, d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec la société FRANCE CLAIRE, l'avenant n°3 au lot 1 pour une plus-value annuelle de 289,44 €HT

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

13. a) Attribue les subventions de fonctionnement suivantes pour l'année 2011 :

Associations celloise pour le don du sang : 450 € Association Cadres et emploi : 250 € Association d'entraide paroissiale de Beauregard : 500 € Association cynophile des policiers des Yvelines : 60 € Réseau d'échanges réciproques de savoir : 600 € Les petits pas du square : 500 € Vivre parmi les autres : 1.200 € Prévention routière : 200 € Association Votre école chez vous : 125 € Souvenir Français : 500 € Union nationale des combattants : 550 € Il était une fois LCSC : 400 €

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés

b) Attribue la subvention à l'association des Guide et scouts d'Europe fille AGSE : 300 €

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 29

Contre : 4 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. CHAUMONT

14. Approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée AO 178 sise allée du Lavoir à La celle Saint-Cloud appartenant à M. et Mme Pedessac. Le prix de cession est fixé à 5.000 € hors charges notariales, parcellaires et autres frais à la charge de l'acquéreur, soit environ 1.000 €

Autorise M. le Maire à signer la promesse de vente et l'acte de vente final.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

15. Refuse le legs de Mme Meline Suzanne de 9.146,94 € pour entretenir le caveau de la famille Guimont Meline au cimetière traditionnel de La Celle Saint-Cloud.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

16.Adopte le principe de la refonte du site internet de la ville et autorise M. le Maire à solliciter la subvention auprès du Conseil général des Yvelines et à signer la convention afférente.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

VIE SOCIALE ET FAMILLE

17.Décide de confirmer la mission de service enregistreur dans le cadre de la réforme dévolue au service des affaires sociales en mairie sous l'appellation service communal d'enregistrement de la demande de logement social, et autorise M le Maire à signer avec le Préfet de la Région Ile de France, la convention concernant les conditions et les modalités de mise en œuvre du système d'enregistrement national des demandes de logement locatif social.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

18.Autorise M le Maire à accorder à l'association CPEA une subvention municipale d'un montant de 72.024 €au titre de la Prévention spécialisée.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

19.Autorise M le Maire à signer avec le Président de l'association CPEA la convention relative à la mise en œuvre d'actions de prévention générale sur la commune de La Celle Saint-Cloud et à accorder une subvention municipale d'un montant de 45.326 €au titre de la prévention générale.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

20.Prend acte du rapport annuel d'accessibilité 2010.

21.Décide d'arrêter le montant de la participation des familles pour les mini séjours d'été, la proposition d'un abattement de 10 % à partir de deux enfants inscrits aux mini-séjours ainsi que les modalités d'inscription des séjours.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

22.Décide d'approuver les propositions d'activités de l'ASSARTX pour le soir après la classe durant l'année scolaire 2011/2012 ainsi que les tarifs qui leur sont appliqués, de prendre en charge le déficit de cette activité sur le budget communal pour un montant maximum de 3.092,80 €et d'autoriser M. le Maire à signer la convention correspondante.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

23.Décide de renouveler la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines pour la période proposée par la CAFY et d'autoriser M le Maire à signer ladite convention à compter du 1^{er} janvier 2011 pour l'ensemble des activités péri et extra scolaires.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

24.Approuve la modification du règlement intérieur des accueils de loisirs et du règlement intérieur des activités périscolaires et autorise M le Maire à signer lesdits règlements.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

25.Autorise M le Maire à signer la convention de délégation de gestion des transports scolaires proposée par le STIF pour la ligne 126-1.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

26.Autorise M le Maire à signer la convention de délégation de gestion des transports scolaires proposée par le STIF pour la ligne 126-2.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

27.Décide de laisser le soin au Maire de recenser pour l'année scolaire 2011/2012, les demandes d'activités artistiques des écoles publiques de la ville et d'autoriser M le Maire à signer les conventions afférentes à ces projets.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

28.Décide de laisser le soin au Maire de recenser pour l'année scolaire 2011/2012, les demandes d'activités artistiques de l'école Sainte-Marie de la ville et d'autoriser M le Maire à signer les conventions afférentes à ce projet.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Contre : 1 – M. CHAUMONT

Abstentions : 2 : M. DELCOURT, Mme DELAIGUE

29. Accorde la somme de 110.957,91 € à l'école Sainte-Marie, pour la participation aux dépenses de fonctionnement de 2011.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 31

Abstentions : 2 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE

30. Décide d'approuver la nouvelle grille tarifaire fixant la répartition pour le financement des classes de découverte entre les familles et la ville.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

31. Décide d'approuver la convention d'objectif et de financements « Relais Assistants Maternels » conclue du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013 avec la CAFY et d'autoriser M le Maire à la signer.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

ANIMATION DE LA VILLE

32. Approuve la convention d'objectifs pluri-annuelle entre la ville et la Maison Pour Tous et autorise M le Maire à la signer.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

33. Autorise M. le Maire à présenter une demande de subvention pour l'année 2011 auprès du Conseil général des Yvelines au titre de l'aide à la réalisation de catalogue pour l'exposition de Dominique Farjeau.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

34. Décide de participer au financement du séjour de 25 élèves en classes de 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} du Collège Victor Hugo ainsi que de 2 accompagnateurs pour un voyage culturel et linguistique à Beckum qui s'est déroulé du 02 au 06 mai 2011, pour un montant de 300 € sur un coût global de 6.290 € et autoriser M le Maire à signer la convention d'aide à un séjour culturel et linguistique.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

35. Approuve le choix des spectacles et leurs prix d'achat pour la saison culturelle 2011-2012 et fixe les tarifs de la saison culturelle 2011-2012.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 29

Abstentions : 4 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. CHAUMONT

36.Décide de maintenir les tarifs de location des salons d'exposition à compter du 30 août 2011.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

37.Décide de fixer les tarifs de la bibliothèque municipale à compter du 30 août 2011.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 29

Abstentions : 4 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. CHAUMONT

38.Décide d'appliquer à compter du 1^{Er} septembre 2011, les tarifs relatifs au secteur sport : entrées et location de la piscine, location des autres équipements sportifs (gymnases, stades), inscription à l'activité « Ecole des Sports », remplacement d'un badge du portail automatique du stade Duchesne ou d'une clé spéciale du gymnase Victor Hugo.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 29

Abstentions : 4 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M.C HAUMONT

AFFAIRES TECHNIQUES

39.Dans le cadre du marché d'aménagement de la cour de l'ancienne mairie, autorise M. le Maire à signer avec la société Bernard Bois, l'avenant n° 1 au lot 3, pour une plus value de 3.688 €HT, correspondant à de nouvelles prestations.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

40.Dans le cadre du marché d'aménagement de la cour de l'ancienne mairie, autorise M. le Maire à signer avec la société Verseron, l'avenant n° 1 au lot 2, pour une moins value de 752 €HT.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

41.Dans le cadre du marché de rénovation de la cuisine de l'hôtel de ville, autorise M. le Maire à signer avec la société SFR Sanitaires l'avenant n° 2 au lot 6, pour une plus value de 2.310 €HT, correspondant à de nouvelles prestations.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

42.Dans le cadre du marché d'exploitation et de maintenance des installations thermiques arrivant à échéance le 10 juillet 2011, autorise M. le Maire à signer avec la société Enerchauf, l'avenant n° 4 au lot 1 « installations thermiques des bâtiments communaux », pour un montant de 13.477,16 € HT, correspondant à la prolongation de la durée effective d'exécution des prestations.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

43.Dans le cadre du marché d'exploitation et de maintenance des installations thermiques arrivant à échéance le 10 juillet 2011, autorise M. le Maire à signer avec la société Cofely GDF Suez, l'avenant n° 3 au lot 3 « traitement d'eau de la piscine Corneille », pour un montant de 10.296,81€ HT, correspondant à la prolongation de la durée effective d'exécution des prestations.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

44.Autorise Monsieur le Maire à publier l'avis d'appel à la concurrence afin de lancer la procédure de consultation du marché public de travaux pour la pose des menuiseries métalliques des groupes scolaires Louis Pasteur et Jules Ferry et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés qui interviendront, pour chacun des lots, avec le candidat présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

45.Autorise M. le Maire à signer la convention avec le Fonds Interministériel de prévention de la délinquance pour l'installation d'un dispositif de vidéo-protection et à signer les marchés publics à intervenir.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour :29

Abstentions : 4 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. CHAUMONT

46.Autorise Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord SIGEIF /EDF / Collectivité pour l'efficacité énergétique et la valorisation des certificats d'économie d'énergie pour la période 2011/2013.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

47.Autorise Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux de pose de clôture d'un équipement public municipal.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

48.Décide de calculer la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité en prenant le seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur depuis le 1^{er} janvier de chaque année et de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

49. Autorise M le Maire à solliciter du Conseil général des Yvelines une subvention au titre du programme d'aide permanente du Conseil Général pour l'exploitation des lignes de bus régulières 7 et 27 au titre de l'année 2010 et demande à M. le Maire de s'engager à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité pour cofinancer l'exploitation des lignes de bus 7 et 27.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 33 voix

50.DECISIONS MUNICIPALES

PREND ACTE des décisions municipales prises par le Maire en vertu de la délégation qu'il a reçue par le Conseil Municipal, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : N° 2010.38 du 10.12.2010, n° 2011.01 du 05.01.2011, n° 2011.08 du 07.03.2011, n° 2011.09 du 14.03.2011, n° 2011.10 du 31.03.2011, n° 2011.11 du 11.04.2011, n° 2011.12 du 13.04.2011, n° 2011.13 du 26.04.2011, n° 2011.14 du 26.04.2011.

51.INFORMATIONS DIVERSES

- Madame DUCHESNE informe du déjeuner de printemps organisé pour les aînés le 31 mai.
- Madame NAPOLY :
 - Rappelle les manifestations culturelles et d'animation de la ville au mois de juin :
 - Présentation de la saison culturelle 2011/2012 et soirée théâtre offerte aux bénévoles d'associations le 17 juin
 - Fêtes de la ville avec le feu d'artifice le 18 juin et le pique-nique le 19 juin
 - Biennale d'art contemporain à la mi-juin
- Monsieur TURCK rappelle la manifestation « Courses en Fête » les 28 et 29 mai. Environ 700 enfants sont attendus pour la course du samedi après-midi et une centaine d'adultes sont déjà inscrits pour la course du 10 km du dimanche matin.
- Monsieur LEFEBURE signale l'ouverture du concours des balcons fleuris. Les inscriptions sont attendues jusqu'à la fin du mois de juin. Le jury délibérera aux alentours du 15 juillet.
- Monsieur GUILLAUME informe de l'organisation par le Souvenir Français, d'un départ en car d'une cinquantaine de jeunes des deux collèges de La Celle Saint-Cloud et de l'école Sainte-Thérèse pour assister au ravivage de la flamme le 1^{er} juin à l'arc de triomphe.

Le Maire

Olivier DELAPORTE
Vice-président du Conseil général